RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

GSD EUROPE

Exercice du 01/07/2023 au 28/06/2024

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à l'évolution des marchés actions de l'Union européenne, sur la durée de placement recommandée.

Cette forme de stratégie de gestion, pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs, ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori tel que l'indice Euro Stoxx 50 (dividendes nets réinvestis) au moyen d'une gestion active et discrétionnaire, en s'exposant principalement en actions de l'Union européenne, tout en respectant les contraintes d'investissement propres au Plan d'Epargne en Actions (PEA).

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

Stratégie d'investissement

L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de l'indicateur de comparaison. Le FCP est exposé au minimum à 60% de l'actif net en actions des pays de l'Union européenne. Le fonds étant éligible au PEA, il sera investi à tout moment au moins à 75% en actions françaises et européennes répondant à cette réglementation, émises par des sociétés de toutes tailles de capitalisation boursière et appartenant à tous types de secteurs économiques. Le FCP pourra également être exposé, à hauteur de 10% maximum de l'actif net, aux actions de sociétés de pays situés hors de l'Union européenne, y compris des actions de pays émergents. L'exposition au risque de change sera proportionnelle à la part de l'actif investi hors zone euro et restera donc accessoire.

Le FCP pourra investir jusqu'à 20% de son actif net dans des titres de créances obligataires et monétaires émis par des Etats ou des émetteurs privés libellées en euro dont la notation, lors de l'investissement, sera Investment Grade ou jugée équivalente par la société de gestion ou les agences de notation. La sensibilité de l'OPCVM au risque de taux est comprise entre 0 et 3.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Des instruments financiers à terme et les titres intégrant des dérivés peuvent également être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques action, de taux et de change et/ou surexposer le portefeuille. La capacité d'amplification sur les marchés dérivés est limitée à une fois l'actif, le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés actions pouvant ainsi aller jusqu'à 200% de l'actif net. Cette exposition maximale ne sera toutefois pas systématiquement utilisée et sera laissée à la libre appréciation du gérant.

Le FCP pourra investir jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

GSD EUROPE 28/06/2024 2

COMMENTAIRE DE GESTION

Contexte macroéconomique:

Malgré quelques épisodes de stress, dont le plus marquant reste la faillite de la "Silicon Valley Bank" en mars, les marchés financiers ont fait preuve de résilience au cours du premier semestre 2023. Ainsi, l'ensemble des indices actions en Europe est en hausse sur les six premiers mois de l'année. C'est dans ce contexte haussier qu'a débuté le 1er juillet 2023 l'exercice de GSD Europe.

Après cette belle performance de la part des marchés financiers, les investisseurs sont désormais en quête de nouveaux relais de croissance. Malheureusement, ces relais n'arriveront pas et, comme nous le verrons par la suite, l'essentiel de la performance générée en 2023 l'aura été durant cette première phase de hausse. C'est donc assez rapidement dans l'exercice de GSD Europe que nous avons été confrontés à une succession de mauvaises nouvelles.

Ainsi, mi-juillet, c'est l'économie européenne qui donne des signes d'essoufflement. En effet, l'activité du secteur privé dans la zone euro a atteint en juillet son plus faible niveau depuis novembre 2022. De l'autre côté de l'Atlantique, le constat est identique avec des PMI manufacturiers inférieurs à 50 (zone de contraction). De son côté, l'inflation continue d'inquiéter et certains investisseurs tablent sur une inflation qui resterait durablement élevée.

En conséquence, les taux d'intérêt repartent à la hausse en Europe et aux États-Unis. Dans leur sillage, nous assisterons à une baisse des marchés actions, notamment des valeurs de croissance, les premières victimes d'un ajustement à la hausse des taux d'intérêt.

En septembre, pas de changement. Les indices PMI composites continuent de se contracter en Europe et aux États-Unis, et nous constatons également une dégradation générale de l'indice de confiance des consommateurs dans le monde entier. La Chine, de son côté, peine toujours à relancer son économie, avec en toile de fond la crise du secteur immobilier et le chômage des jeunes. Enfin, la dynamique sur l'inflation reste compliquée avec les récentes tensions sur le prix du pétrole, qui est passé en quelques semaines de 82 \$ à 96 \$.

Cette tendance va se poursuivre jusqu'à la mi-novembre, et sur l'intervalle, nous aurons vu les principales places européennes chuter de plus de 6 %, un 10 ans américain passer la barre symbolique des 5 %, une première depuis 2007, et le retour du risque géopolitique au Proche-Orient avec le conflit entre Israël et le Hamas.

Après des publications moroses de la part des entreprises pour le troisième trimestre, c'est l'inflation qui va venir inverser la tendance sur les marchés financiers et redonner le moral aux investisseurs. Les dernières publications statistiques montrent que la baisse de l'inflation se poursuit en Europe et aux États-Unis, avec des indices CPI en repli, proche de l'objectif de 2 % visé par la Fed et la BCE. Ces publications donneront lieu à un rallye sur le marché obligataire avec des taux qui baisseront de plus de 30 points de base en Europe et aux États-Unis. Cette euphorie se diffusera également sur le segment du crédit où les spreads se resserreront fortement (Xover -93 points). De leur côté, les marchés actions en profiteront également pour rebondir fortement avec une progression moyenne de plus de 7 % en Europe.

À la suite d'un ralentissement plus marqué qu'attendu de l'inflation en novembre, c'est la Réserve fédérale américaine (FED) qui vient alimenter la hausse. En effet, celle-ci a indiqué que ses taux

directeurs avaient probablement atteint leur pic et que, par conséquent, la question des baisses de taux pouvait être posée. Ce dernier point, tout comme l'amplitude des baisses à venir (75 points, 100 points, 125 points ?), a été l'objet de spéculation de la part des investisseurs qui anticipent désormais la possibilité d'une baisse des taux.

Poursuivant sur leur élan, les marchés financiers finiront l'année en hausse après un rallye de Noël qui a exceptionnellement débuté mi-novembre. Ainsi, les marchés actions afficheront une progression moyenne de 3 % en décembre et de plus de 4 % sur les taux souverains français et allemands à 10 ans.

Après cette bonne année 2023 sur les marchés financiers, où les actions et les obligations ont enregistré une performance positive, l'année 2024 débutera timidement dans un environnement macroéconomique marqué par la fin du cycle de resserrement monétaire ; la question de l'amplitude de la baisse des taux ainsi que son application, le calendrier, rythmeront par la suite les marchés financiers.

Fin avril, nous avons pris connaissance des résultats d'entreprises pour le 1er trimestre 2024. Malgré le risque d'escalade au Moyen-Orient et des indicateurs macroéconomiques avancés se dégradant, les entreprises ont affiché une croissance des bénéfices de 6 % (YoY) sur le 1er trimestre (données Factset), démontrant une nouvelle fois une forte résilience. D'ailleurs, les dirigeants d'entreprises se sont également montrés rassurants, avec peu de révisions à la baisse de leurs prévisions.

Enfin, nous avons clôturé l'exercice sur le retour « surprise » du risque politique en France après l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale par le président Macron le 9 juin. Cette décision, qui fait suite à la défaite de la majorité présidentielle aux élections européennes, a pris de court les investisseurs qui s'inquiètent de voir un élargissement de la crise à la zone euro et notamment aux pays du sud.

Au global sur l'exercice (juillet 2023 – juin 2024), l'EuroStoxx 50 progresse de 11,25 % (+14,02 % pour l'indice dividendes réinvestis). L'indice CAC 40 et le Stoxx Europe 600 (dividendes réinvestis) gagnent respectivement 3,47 % et 13,72 %.

Dans l'indice EuroStoxx 50, le palmarès est dominé par UniCredit (+ 62,73 %), SAP (+51,45 %) et ASML (+45,43 %). À l'inverse, les plus mauvaises performances sont pour Bayer (-47,94 %), Pernod Ricard (-37,40 %) et Kering (-33,05 %).

Du côté des actifs obligataires, les taux allemands et français à 10 ans se sont tendus avec une prime plus importante sur la France prenant en compte son risque politique. Ainsi, le taux à 10 ans français est passé de +2,95 % à +3,26 % et le taux allemand de même maturité de +2,41 % à +2,47 %. Dans un même temps, le spread entre l'Allemagne et la France est lui passé de +54 points à +79 points.

Sur la période, les obligations d'entreprises affichent de belles performances aidées par le resserrement des spreads de crédit (Xover -87 points). L'indice Iboxx Euro Corporates Senior (obligations d'entreprises de 1er rang) gagne 3,83 %, tandis que l'indice Iboxx Euro Corporates Subordinated (obligations remboursées après les titres Senior) est en hausse de 6,41 %. Les obligations les plus spéculatives (indice BofA Euro High Yield) progressent de 7,30 %.

L'euro est resté stable sur la période, dans une fourchette comprise entre 1,07 et 1,11.

Sur l'exercice, les matières premières industrielles cuivre, zinc et aluminium s'affichent en hausse (entre 15 % et 24 %) tandis que le nickel perd 15,73 %. Concernant les matières premières énergétiques, le

Brent enregistre une progression de 12,72 % et oscille entre 75 \$ et 91 \$. Les pays de l'OPEP ont par ailleurs souligné qu'ils défendraient un prix plancher supérieur à 80 \$ le baril. Enfin, le gaz (European Gas Spot index) perd 1,48 % sur la période.

Performance du fonds et principaux mouvements :

Le fonds GSD Europe gagne 3,14 % sur son exercice (1er juillet 2023 – 30 juin 2024), tandis que son indice de référence, le DJ EuroStoxx 50 NR, progresse de 14,02 % (dividendes réinvestis).

Parmi les principaux mouvements de l'exercice, signalons les achats/renforcements de Compagnie des Alpes, Galp Energia, JDE Peet's, Wendel et Air France KLM.

A l'inverse, nous avons allégé/cédé nos positions en : Saint Gobain, AXA, Fugro, Buzzi, Indra Sistemas, Stellantis, Heidelberg et Engie.

Au cours de l'exercice, nous avons géré l'exposition aux actions par l'intermédiaire d'options (calls et puts) sur l'indice CAC 40 et sur certaines valeurs (Saint Gobain, Sanofi, Axa et Bouygues). L'exposition aux actions a varié entre 75 % et 100 % (données mensuelles).

Perspectives:

Les incertitudes auront été nombreuses au cours du premier semestre 2024 marqué tour à tour par les craintes d'escalade au Proche-Orient, les inquiétudes autour de l'inflation et les révisions à la baisse des perspectives de baisse des taux aux États-Unis. Malheureusement, le second semestre embarque lui aussi son lot d'incertitudes, celui-ci a débuté avec le risque politique en France lié aux législatives et se terminera par les élections américaines en novembre.

Si nous zoomons au niveau de la microéconomie, il sera intéressant de voir si les signes d'essoufflement de l'économie observés en Europe et aux États-Unis se matérialisent dans les résultats d'entreprises (quid du « soft landing »). Jusqu'à présent, les entreprises avaient montré une forte résilience tant au niveau de leurs chiffres d'affaires qu'au niveau de leurs marges.

Dans ce contexte, qui reste malgré tout marqué par la fin du resserrement monétaire des deux côtés de l'Atlantique, nous estimons que le segment des « small & mid-cap » devrait être intéressant. En effet, après des années difficiles, les entreprises de cet univers nous semblent être sur des niveaux de valorisation historiquement bas et devraient profiter pleinement de la baisse des taux avec un réajustement à la hausse des valorisations.

Du fait d'un momentum toujours aussi fort, les sociétés exposées à l'intelligence artificielle (Hardware et Data Center) devraient également bien performer en 2024. Enfin, l'année offrant encore de nombreuses zones d'incertitude, nous continuerons à privilégier les valeurs dites de qualité croissance, c'est-à-dire des sociétés peu endettées, en croissance et ayant une bonne visibilité sur leurs revenus.

<u>INFORMATIONS D'ORDRE REGLEMENTAIRE :</u>

<u>Information sur la prise en compte des critères de durabilité, notamment ESG (sociaux, environnementaux, qualité de gouvernance)</u>

GSD Gestion a choisi de ne pas prendre en compte dans sa stratégie d'investissement des critères de durabilité et la notion d'investissement socialement responsable (ISR) à travers la prise en compte de critères sociaux, environnementaux et la qualité de gouvernance. De même, ces critères de durabilité ne

sont pas intégrés au suivi des risques. Le FCP est considéré comme relevant du champ d'application de l'article 6 du Règlement SFDR.

Une information plus complète sur la Position de la Société de Gestion relative à la prise en compte des principes ESG et des critères de durabilité sur la page « Informations réglementaires » du site internet www.gsdgestion.com .

Taxonomie:

Les investissements sous-jacents de ce FCP ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Informations relatives aux mouvements du portefeuille

Sur la période juillet 2023 – juin 2024, une rotation des actifs équivalente à 0,18 fois l'actif net du portefeuille, après prise en compte des souscriptions/rachats, a été effectuée. En excluant le retraitement lié aux souscriptions/rachat, le taux de rotation du portefeuille est de 0,29.

<u>Informations sur les instruments financiers et placements collectifs du groupe ou pour lesquels le groupe a un intérêt particulier</u>

Au 30 juin 2024, le FCP GSD Europe est investi pour 6,47 % de son actif net dans le FCP GSD Avenir 30 et le FCP Quantology Absolute Return, deux FCP gérés par GSD Gestion.

Information sur les frais de gestion variables

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée et représente 15% TTC de là sur performance nette de frais de gestion fixes du FCP au-delà de l'indice DJ EuroStoxx 50 NR (dividendes réinvestis). Au titre de l'exercice, les frais de gestion variables s'élèvent à 0 €.

Produits dérivés de gré à gré

Toutes les opérations sur produits dérivés ont été effectuées sur des marchés réglementés et leurs dépouillements ont eu lieu par l'intermédiaire de chambres de compensation.

Techniques de gestion efficace de portefeuille - Règlement SFTR

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365(« Règlement SFTR ») relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation, notamment prêts/emprunts de titres ou mises en pension, au cours de l'exercice et n'a donc pas d'informations à communiquer aux investisseurs à ce titre.

Swing pricing

Aucune disposition relative au swing pricing ou aux droits ajustables n'est applicable.

Financement de la recherche

Les frais liés à la recherche, conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF, peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Pour information au cours de l'année 2022, les fonds gérés par la société de gestion ont pris en charge environ 25% du budget annuel de la recherche actions et la société de gestion a pris en charge environ 75% de ce budget.

<u>Fiscalité française : Eligibilité à l'abattement relatif aux plus-values - Eligibilité au PEA</u> et au PEA-PME

Le fonds ne distribue aucun revenu.

Au regard de la fiscalité française, le fonds est éligible :

- au bénéfice de l'abattement pour durée de détention applicable aux plus-values de cession,
- au PEA.

Il est précisé que le FCP a été investi, à tout moment au cours de l'exercice, à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

Au regard de la fiscalité française, le fonds n'est pas éligible :

au PEA-PME.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 28/06/2024

GSD EUROPE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

GSD GESTION n'est pas soumise à l'obligation de produire un compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation, tel que prévu à l'article 321-122 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles L.533-22 et R.533-16 du code monétaire et financier, les informations concernant la Politique de vote et d'engagement actionnarial et le compte-rendu annuel de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

GSD GESTION dispose d'une procédure d'évaluation des intermédiaires de bourse et politique d'exécution des ordres.

Les critères d'évaluation ont été définis de la manière suivante :

- Qualité d'exécution : rapidité, compréhension des ordres ;
- Valeur ajoutée : recherche actions et taux, conseils valeurs,
- Relation de confiance : autonomie de l'exécution d'ordres (quantité, cours, ordres liés...) dans le respect des instructions et fréquence des réponses, solidité financière et notoriété,
- Qualité du back-office : rapidité de l'envoi des lignes et conformité des dépouillements,
- Tarification : maximum 0,25% si recherche et 0,12% sans recherche, barème équitable compte tenu des services rendus.
- Respect de la réglementation : horodatage, qualité des réponses, politique de best execution.

Chaque critère est assorti d'une appréciation qualitative affectée d'une note : Insuffisant (0), passable (1), moyen (3) et excellent (5).

La note globale sur tous les critères, éventuellement après pondérations des critères décidées par le Comité, doit être supérieure ou égale à 20 pour sélectionner ou maintenir dans la liste un intermédiaire. Une note 0 pour l'un des critères est éliminatoire.

L'évaluation est révisée chaque année.

Enfin, les intermédiaires doivent communiquer à la société de gestion leur politique de meilleure exécution (best execution).

La société de gestion n'est pas soumise à l'obligation d'élaborer un compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

GSD GESTION, société de gestion du FCP, a mis en place une Politique de rémunération du personnel de la Société, conforme à la Directive européenne 2014/91/UE (dite « Directive OPCVM 5 ») et à la doctrine des autorités de tutelle.

Adaptée à la taille et aux activités de la Société, cette Politique respecte les principes généraux suivants .

- Adéquation avec la stratégie de l'entreprise d'investissement, ses objectifs, ses valeurs et ses intérêts à long terme,
- Primauté de l'intérêt des porteurs de parts du FCP,
- Limitation des risques,
- Prévention des conflits d'intérêt,
- Prise en compte de critères quantitatifs et qualitatifs, par exemple : conformité aux procédures internes et aux exigences réglementaires, traitement équitable des clients, degré de satisfaction des porteurs de parts...

Des dispositions spécifiques de cette Politique s'appliquent à certaines catégories de personnes identifiées, notamment la direction générale, l'équipe de gestion et les fonctions de contrôle.

Leur rémunération variable est déterminée en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble de SGP. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques. La rémunération variable du gérant peut être liée à la commission de surperformance du FCP après pondération par des éléments qualitatifs.

Au-delà d'un certain seuil, leurs rémunérations variables sont soumises à des restrictions : paiement différé sur plusieurs années, possibilité de rétention alignée sur les intérêts à long terme des FCP et de la Société, paiement d'une partie en instruments financiers...

La Société n'a pas mis en place un Comité des rémunérations.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2022, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par la société de gestion à l'ensemble de son personnel (soit 4 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2022) s'est élevé à 347 582 euros.

Ce montant se décompose comme suit :

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par la société de gestion à l'ensemble de son personnel (soit 4 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2023) s'est élevé à 358 951 euros.

Ce montant se décompose comme suit :

Montant total des rémunérations fixes versées par la société de gestion sur l'exercice : 308 327 euros, soit 86 % du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.

Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par la société de gestion sur l'exercice : 50 624 euros, 14 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Compte tenu de la taille de la société de gestion, la décomposition par catégorie de personnel n'est pas communiquée pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice. Aucune rémunération n'a été versée par le FCP directement aux membres du personnel de la société de gestion.

Evènements intervenus au cours de la période

01/07/2023 Caractéristiques de gestion : Passage de coupon encaissé à coupon couru

24/07/2023 Caractéristiques de gestion : Mise à jour de la stratégie (prise en compte des facteurs de durabilité, PAI, taxonomie, précisions sur l'exposition aux actions et taux)

24/07/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en place du swing pricing

24/07/2023 Caractéristiques de gestion : Suppression de l'utilisation des acquisitions/cessions temporaires de titres

24/07/2023 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame (notamment évolutions de la trame PRIIPS, frais)

29/12/2023 Caractéristiques parts (hors frais) : Modalités de souscription rachat, auparavant possibles en montant et en quantité, dorénavant Les ordres de souscription peuvent être acceptés en nombre de parts ou en montant. Les ordres de rachats peuvent être acceptés uniquement en nombre de parts

29/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en place d'un mécanisme de plafonnement des rachats dits gates

29/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise à jour des méthodes de valorisation des Titres de créances négociables et Autres TCN

29/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise à jour de l'article 3 du règlement

BILAN ACTIF

	28/06/2024	30/06/2023
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	4 753 429,56	5 230 942,05
Actions et valeurs assimilées	4 430 208,56	4 969 807,05
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 430 208,56	4 969 807,05
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	323 221,00	261 135,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	323 221,00	261 135,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	2 688,00	2 865,99
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 688,00	2 865,99
Comptes financiers	249 401,38	146 297,37
Liquidités	249 401,38	146 297,37
Total de l'actif	5 005 518,94	5 380 105,41

BILAN PASSIF

	28/06/2024	30/06/2023
Capitaux propres		
Capital	4 985 957,87	5 328 870,46
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-24 690,73	4 914,73
Résultat de l'exercice (a, b)	32 450,41	30 954,14
Total des capitaux propres	4 993 717,55	5 364 739,33
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	11 801,39	15 366,08
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	11 801,39	15 366,08
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	5 005 518,94	5 380 105,41

⁽a) Y compris comptes de régularisations

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	28/06/2024	30/06/2023
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	28/06/2024	30/06/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	13,73
Produits sur actions et valeurs assimilées	181 614,86	186 198,32
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	181 614,86	186 212,05
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	19,96
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	19,96
Résultat sur opérations financières (I - II)	181 614,86	186 192,09
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	153 664,77	155 973,73
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	27 950,09	30 218,36
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	4 500,32	735,78
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	32 450,41	30 954,14

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C:

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

	Frais de gestion fixes	Assiette
С	3 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 %	Actif net
	dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
О	FR0010591172	Néant

Commission de surperformance

Part FR0010591172 C

15% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence, soit l'indice EuroStoxx 50 dividendes réinvestis, même si cette performance est négative

Assiette: actif net

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15 % TTC représente la différence entre :

le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice (ou le cas échéant à celle de l'indicateur) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

La société de gestion peut encaisser une commission de surperformance dans le cas où la performance annuelle est supérieure à celle de l'indice de référence, même si la performance du fonds est négative *.

- (2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/07/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.
- (3) A chaque établissement de valeur liquidative :
- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.
- (4) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.
- (5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

*Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-decà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

	Clé de répartition (en %)					
Commissions de mouvement	SDG	Dépositaire	Autres prestataires			
Dépositaire (2) 7,5% - Société de Gestion (1) 92,5% Actions warrants et obligations convertibles France – Belgique – Pays – Bas 1% TTC Max - Mini 15€ TTC	(1)	(2)	presidiaires			
Dépositaire (2) 6.8% - Société de Gestion (1) 93.2% Autres Pays 1,1% TTC Max - Mini 35€ TTC						
Dépositaire (2) 9% - Société de Gestion (1) 91% Obligations : 0,50% Max France – Belgique – Pays – Bas Mini 15€ TTC Autres Pays Mini 35€ TTC						
Dépositaire 100% (2) Titres de créances négociables, Titres négociables à court terme : France : 25€ Etranger : 55€						
Dépositaire 100% (2) Opérations S/R sur OPC Forfait Max France : 15€ Etranger : 40€ TTC						
Marchés à terme Dépositaire (2) 1,40€ - Société de Gestion (1) 4,60€ Futures Eurex – Monep 6€ TTC/lot Max						
Dépositaire (2) 4\$ - Société de Gestion (1) 5\$ Futures CBT-BOT USD 9\$ TTC/lot						
Dépositaire (2) 0.55% - Société de Gestion (1) 1.85% Options Eurex 1,85% Max - Mini 7€ TTC						
Prélèvement sur chaque transaction sur le montant de la transaction						

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN:

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN:

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options:

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sousjacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sousjacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- · Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue:

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments dérivés de gré à gré, le fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront constituées en espèces et en obligations d'Etat éligibles.

Cette garantie est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaires), soit investies en OPCVM/FIA de types monétaires, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Mécanisme de Swing Pricing

Mécanisme d'ajustement (« swing pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement :

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) avec un seuil de déclenchement. Celle-ci a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Le Swing Pricing est un mécanisme, encadré par une procédure interne, par lequel la VL est ajustée à la hausse (respectivement à la baisse) si la variation de passif est positive (respectivement négative) de manière à réduire, pour les porteurs présents dans le compartiment, le coût de réaménagement du portefeuille lié aux mouvements de passif.

Si au jour de la centralisation, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du fonds dépasse un seuil préétabli par la société de gestion, le mécanisme d'ajustement « swing pricing » sera déclenché. Le dépassement de ce seuil, calculé en pourcentage de l'actif net, impliquera un ajustement à la hausse ou à la baisse de la VL, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets.

Si le fonds émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts du fonds.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. La société de gestion a également la possibilité de modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers, les paramètres du mécanisme du « swing pricing ».

Les coûts de réajustements applicables au fonds prendront en compte les frais de transaction, les taxes associées et le coût de la liquidité (selon des critères appréciés par la société de gestion).

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du fonds peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du fonds. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la VL avant application du mécanisme d'ajustement.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	28/06/2024	30/06/2023
Actif net en début d'exercice	5 364 739,33	5 010 252,36
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	29 911,35	39 472,78
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-545 145,35	-209 395,10
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	270 744,26	200 268,25
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-340 962,08	-194 824,85
Plus-values réalisées sur contrats financiers	94 733,00	14 906,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-51 760,00	0,00
Frais de transaction	-16 813,08	-18 025,53
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	160 320,03	491 867,06
Différence d'estimation exercice N	-1 557 801,22	-1 718 121,25
Différence d'estimation exercice N-1	-1 718 121,25	-2 209 988,31
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	27 950,09	30 218,36
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	4 993 717,55	5 364 739,33

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	249 401,38	4,99	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	249 401,38	4,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	28/06/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	28/06/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			323 221,00
	FR0014001HF6	QNT ABSL RET-SI	276 751,00
	FR0014003RW6	GSD AVENIR 30-FEUR	46 470,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			323 221,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice								
			Montant	Montant	Crédits d'impôt	Crédits d'impôt			
	Date	Part	total	unitaire	totaux	unitaire			
Total acomptes			0	0	0	0			

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice						
			Montant M				
	Date	Part	total	unitaire			
Total acomptes			0	0			

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter Report à nouveau	0.00	0,00
Résultat	32 450,41	30 954,14
Total	32 450,41	30 954,14

	28/06/2024	30/06/2023
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	32 450,41	30 954,14
Total	32 450,41	30 954,14
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes Affectation des plus et moins			
plus et monts-values nettes	28/06/2024 30/06/202		
Sommes restant à affecter			
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-24 690,73	4 914,73	
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00	
Total	-24 690,73	4 914,73	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values		
	28/06/2024 30/06/2023		
C1 PART CAPI C			
Affectation			
Distribution	0,00	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00	
Capitalisation	-24 690,73	4 914,73	
Total	-24 690,73	4 914,73	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution			
Nombre de titres	0,00	0,00	
Distribution unitaire	0,00	0,00	

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins- values nettes (y compris les	compris les	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				ϵ	acomptes) €	€	€	€
30/06/2020	C1 PART CAPI C	5 096 501,29	320 390,783	15,90	0,00	0,00	0,00	-0,11
30/06/2021	C1 PART CAPI C	5 915 747,25	281 164,312	21,04	0,00	0,00	0,00	-1,43
30/06/2022	C1 PART CAPI C	5 010 252,36	252 431,809	19,84	0,00	0,00	0,00	0,82
30/06/2023	C1 PART CAPI C	5 364 739,33	244 103,514	21,97	0,00	0,00	0,00	0,14
28/06/2024	C1 PART CAPI C	4 993 717,55	220 363,252	22,66	0,00	0,00	0,00	0,03

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	1 345,00000	29 911,35
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-25 085,26200	-545 145,35
Solde net des Souscriptions/Rachats	-23 740,26200	-515 234,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	220 363,25200	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	28/06/2024
FR0010591172 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	3,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	153 664,77
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
Créances	Coupons et dividendes	2 688,00
Total des créances		2 688,00
Dettes Total des dettes	Frais de gestion	11 801,39 11 801,39
Total dettes et créances		-9 113,39

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	4 753 429,56	95,20
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	4 430 208,56	88,73
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	323 221,00	6,47
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	2 688,00	0,05
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-11 801,39	-0,24
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	249 401,38	4,99
DISPONIBILITES	249 401,38	4,99
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	4 993 717,55	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			4 430 208,56	88,72
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			4 430 208,56	88,72
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			4 430 208,56	88,72
TOTAL BELGIQUE			213 240,00	4,27
BE0974293251 ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	EUR	3 000	162 360,00	3,25
BE0974313455 ECONOCOM GROUP	EUR	24 000	50 880,00	1,02
TOTAL ALLEMAGNE			467 325,82	9,36
DE0005140008 DEUTSCHE BANK AG-REGISTERED	EUR	7 665	114 269,82	2,29
DE0006047004 HEIDELBERG MATERIALS AG	EUR	800	77 456,00	1,55
DE000BAY0017 BAYER AG-REG	EUR	1 500	39 570,00	0,79
DE000CBK1001 COMMERZBANK AG	EUR	8 000	113 480,00	2,27
DE000ENAG999 E.ON SE	EUR	10 000	122 550,00	2,46
TOTAL ESPAGNE			322 091,44	6,45
ES0113900J37 BANCO SANTANDER SA	EUR	30 080	130 261,44	2,61
ES0173516115 REPSOL SA	EUR	5 000	73 675,00	1,48
ES0177542018 INTL CONSOLIDATED AIRLINE-DI	EUR	10 000	19 155,00	0,38
ES0178430E18 TELEFONICA SA	EUR	25 000	99 000,00	1,98
TOTAL FINLANDE			78 287,00	1,57

ation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FI0009000681 NOKIA OYJ	EUR	22 000	78 287,00	1,5
TOTAL FRANCE			2 306 854,00	46,2
FR0000035370 BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	EUR	2 000	36 200,00	0,7
FR0000044323 CA ALPES PROVENCE-CCI	EUR	1 000	73 000,00	1,4
FR0000044364 CA NORMANDIE SEINE-CCI	EUR	900	67 050,00	1,3
FR0000045346 CA SUD RHONE ALPES-CCI	EUR	650	79 716,00	1,6
FR0000051732 ATOS SE	EUR	3 500	3 451,00	0,0
FR0000053324 COMPAGNIE DES ALPES	EUR	4 000	54 240,00	1,0
FR0000054900 TELEVISION FRANCAISE (T.F.1)	EUR	12 000	87 480,00	1,7
FR0000063935 BONDUELLE	EUR	6 000	36 480,00	0,7
FR0000120172 CARREFOUR SA	EUR	9 000	118 800,00	2,3
FR0000120503 BOUYGUES SA	EUR	3 000	89 910,00	1,8
FR0000120578 SANOFI	EUR	1 200	107 928,00	2,1
FR0000120644 DANONE	EUR	2 000	114 160,00	2,2
FR0000120859 IMERYS SA	EUR	4 500	151 110,00	3,0
FR0000121204 WENDEL	EUR	1 200	99 120,00	1,9
FR0000127771 VIVENDI SE	EUR	7 500	73 170,00	1,4
FR0000130809 SOCIETE GENERALE SA	EUR	3 200	70 144,00	1,4
FR0000131906 RENAULT SA	EUR	2 900	138 736,00	2,7
FR0000133308 ORANGE	EUR	15 000	140 310,00	2,8

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0010208488 ENGIE	EUR	10 200	136 017,00	2,72
FR0010220475 ALSTOM REGROUPT	EUR	4 089	64 197,30	1,29
FR0010386334 CLARIANE SE	EUR	5 000	9 200,00	0,18
FR0010411983 SCOR SE	EUR	4 000	94 640,00	1,90
FR0011053636 BLOKCHAIN GROUP /THE	EUR	88 067	8 806,70	0,18
FR0011950732 ELIOR GROUP	EUR	30 000	79 260,00	1,59
FR0013176526 VALEO	EUR	4 000	39 752,00	0,80
FR0013269123 RUBIS	EUR	4 500	118 170,00	2,37
FR0014005HJ9 OVH GROUPE	EUR	6 000	34 980,00	0,70
FR0014008VX5 EUROAPI SASU	EUR	7 000	17 850,00	0,36
FR001400AJ45 MICHELIN (CGDE)	EUR	2 800	101 108,00	2,02
FR001400J770 AIR FRANCE-KLM RGPT 2023	EUR	6 000	49 368,00	0,99
FR001400QSF6 CLARIANE DS24	EUR	5 000	12 500,00	0,25
TOTAL IRLANDE			202 720,00	4,06
IE00B1RR8406 SMURFIT KAPPA GROUP PLC	EUR	2 500	104 000,00	2,08
IE00BF0L3536 AIB GROUP PLC	EUR	20 000	98 720,00	1,98
TOTAL ITALIE			277 316,30	5,55
IT0001347308 BUZZI SPA	EUR	1 500	56 370,00	1,13
IT0003132476 ENI SPA	EUR	3 500	50 239,00	1,01
IT0003497168 TELECOM ITALIA SPA	EUR	300 000	67 050,00	1,34

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre	Valeur	% Actif
		ou nominal	boursière	Net
IT0005218380 BANCO BPM SPA	EUR	17 236	103 657,30	2,07
TOTAL PAYS_MUL			124 984,00	2,50
FR0013326246 UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE	EUR	1 700	124 984,00	2,50
TOTAL PAYS-BAS			290 730,00	5,82
NL0000337319 KONINKLIJKE BAM GROEP	EUR	25 000	98 050,00	1,95
NL0006294274 EURONEXT NV	EUR	800	69 200,00	1,39
NL0014332678 JDE PEET'S NV	EUR	3 000	55 800,00	1,12
NL00150003E1 FUGRO NV	EUR	3 000	67 680,00	1,36
TOTAL PORTUGAL			146 660,00	2,94
PTGAL0AM0009 GALP ENERGIA SGPS SA	EUR	3 000	59 160,00	1,18
PTSON0AM0001 SONAE	EUR	100 000	87 500,00	1,76
TOTAL Titres d'OPC			323 221,00	6,47
TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			46 470,00	0,93
TOTAL FRANCE			46 470,00	0,93
FR0014003RW6 GSD AVENIR 30 -FRF	EUR	600	46 470,00	0,93
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			276 751,00	5,54
TOTAL FRANCE			276 751,00	5,54
FR0014001HF6 QUANTOLOGY ABSOLUTE RET-SI	EUR	0,33	276 751,00	5,54

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%						
	NET UNITAIRE	DEVISE				
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR				

^(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques



GSD EUROPE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 28 juin 2024



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 28 juin 2024

GSD EUROPE

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion GSD GESTION 37, rue de Liège 75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement GSD EUROPE relatifs à l'exercice clos le 28 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/07/2023 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.



Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

2024.09.17 18:05:04 +0200

Document authentifié par signature électronique Le commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers Audit Frédéric SELLAM